

disciple de Jansénius, se fit en France l'ardent propagateur de la nouvelle doctrine. Elle fit en peu de temps des progrès rapides, et se glissa dans plusieurs ouvrages de piété qui furent publiés à peu d'années de distance. Dès le début, et ce point est essentiel à signaler, les novateurs s'attirèrent les éloges des ministres protestants. Il ne fut pas difficile, en effet, aux réformés de deviner en eux de précieux auxiliaires pour combattre l'autorité spirituelle des Papes et le pouvoir des Rois.

Jansénius, Saint-Cyran et Arnauld, écrivait Desmarets, ministre à Groningue, « ont une doctrine qui sert beaucoup à ébranler le siège de Rome, » et il émet le vœu de voir les jansénistes abjurer le papisme et se déclarer « contre le Concile de Trente (1). »

Les principes hostiles nourris contre la Papauté par les chefs de la secte et par leurs disciples, principes qu'ils surent toujours déguiser avec une profonde hypocrisie, nous ont été suffisamment révélés par la correspondance de l'évêque d'Ypres, et par le témoignage même de saint Vincent de Paul.

« Jansénius ne craignait pas d'entretenir Saint-Cyran *de l'ignorance de la cour de Rome dans les matières de la foi et de l'adresse de cette même cour dans le maniement des affaires de Machiavel* (2). »

« Saint-Cyran, écrivait saint Vincent de Paul, le 25 juin 1648 (3), me parla un jour ainsi : Dieu m'a donné et me donne de grandes lumières ; il m'a fait connaître que, depuis cinq ou six cents ans, il n'y a plus d'Eglise. Avant, cette Eglise était comme un grand fleuve qui avait des eaux claires ; mais maintenant ce qui semble l'Eglise n'est plus que de la bourbe, etc. »

(1) Du *Catéchisme de la grâce*, ouvrage janséniste, traduit par Desmarets, ministre à Groningue en Hollande, et répandu par lui parmi les protestants comme entièrement conforme à la doctrine de Calvin. Voir la préface par Desmarets.

(2) Lettre XXI de Jansénius à Saint-Cyran.

(3) Lettre citée par Abelly, Evêque de Rhodéz, dans sa Vie de saint Vincent de Paul.